

## Procès-verbal

### REUNION ORDINAIRE ET PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Judi 24 avril 2025 – 19h00  
Convocation du 15 avril 2025

**Présents :** Pascale JOMARD, Stéphanie APPERCEL-CONVERT, Isabelle GRAMMARE, Nadine BOUILLON, Guillaume LECANU, Estelle LECANU, Jean-Pierre GOUDARD, Lionel GUIARD, Frédéric CORGIER.

**Excusé :** Aurélien DELHOMME (pouvoir à Stéphanie APPERCEL-CONVERT)

**Absents :** Ludivine CHAUMERON, Clotilde LEREVEREND-CHARPENTIER, Eric BOUHANA

---

### ORDRE DU JOUR

---

**Désignation secrétaire de séance :** Frédéric CORGIER.

**Procès-verbal du 10 mars 2025 :** adopté à l'unanimité sans modification.

### DELIBERATIONS

#### Cession du bar « L'Entre potes »

Le Conseil Municipal est invité par Madame le Maire à se prononcer sur la cession du bar à Mme Huck. Trois questions sont posées : dénonciation du compromis, la Commune n'ayant pas été appelée à la signature de cet acte, l'agrément pour le projet tel que présenté à ce jour, la modification du bail commercial, en enlevant la clause de garantie solidaire. Le vote a lieu à bulletin secret. Les résultats sont les suivants :

- Dénonciation du compromis : 8 pour, 1 contre, 1 abstention ;
- Agrément du projet présenté : 1 pour, 8 contre, 1 abstention ;
- Suppression de la clause de garantie : 10 contre.

#### Mobilier de cantine

Pascale Jomard présente le projet de changement du mobilier de la cantine scolaire. Le devis est de 12 855 € HT, soit 15 427 € TTC pour une demande de subvention départementale de 6 400 €.

La livraison devrait se faire autour du 12/13 juin prochain.

*Adoptée à l'unanimité.*

#### Amendes de police

Des devis pour la sécurité sont en cours. La demande se fera par délibération lors du prochain Conseil Municipal.

#### Décision modificative

En raison de la dispense de 2 mois de loyer pour Vival d'un montant de 1 850 €, une décision modificative est proposée :

- 1 850 € en débit sur le compte voirie (C/ 615231)
- 1 850 € en crédit sur le compte subvention (C/ 65742)

*Adoptée à l'unanimité.*

---

## DIA

Un seul bien est présenté au Conseil municipal. **Le Conseil Municipal ne préempte pas.**

---

## INFORMATIONS DIVERSES

### 8 MAI

Rendez-vous à 11h15 au monument aux morts.

Pascale Jomard nous informe de la présence du Député de la 8<sup>ième</sup> circonscription.

Stéphanie Appercel-Convert informe le Conseil d'une animation autour du Maquis du Beaujolais à Chamelet à partir de 13h30.

### Ilot sinistré

Pascale Jomard informe le Conseil Municipal des derniers développements du sinistre. L'arrêté de mise en sécurité d'urgence (ou péril imminent) est toujours en place pour les immeubles sinistrés.

La COR et SOLIHA se proposent d'être support pour la procédure d'arrêté de péril ordinaire. Plusieurs réunions sont prévues dont une avec les propriétaires, avant fin mai.

Le danger ne semble néanmoins pas totalement écarté, les immeubles étant gorgés d'eau.

### Commissions communales

Stéphanie APPERCEL-CONVERT informe le Conseil d'un devis de 3 300 € pour le remplacement de la « tornade » à l'aire de jeux.

La commande de fleurs s'élève à 990 €.

Isabelle GRAMMARE fait un point sur le portage des repas : après une baisse des effectifs, ceux-ci semblent remonter.

Nadine BOUILLON informe le Conseil Municipal de la date de la prochaine réunion de quartier : vendredi 23 mai pour les habitants du quartier du Goutel.

### Questions diverses

Jean-Pierre GOUDARD demande si les panneaux de randonnées seront réinstallés sur la place des Platanes. Pascale JOMARD répond par l'affirmative et précise que du mobilier urbain sera ajouté.

Lionel GUIARD s'interroge sur l'absence des auto-tamponneuses. Pascale JOMARD explique que malgré la recherche de solutions, les forains ont préféré s'abstenir.

---

**Prochain Conseil Municipal : lundi 2 juin – 20h30**

---

**La séance est levée à 20h15.**

